

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 12 juillet 2023 à 9 h 05 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CE-20230712-2273

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 784 992

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Mme Sieglinde Preimpl, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 7 500 \$ le lot 1 784 992 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1 181,7 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1756723)
(SD-2023-3261)

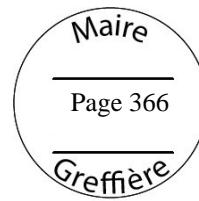
CE-20230712-2274

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense au montant de 7 500 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 1 784 992 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement agricole (site de remembrement numéro 11);

au montant ci-haut mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.



(CT:1756723)
(SD-2023-3261)

CE-20230712-2275

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 071 359

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de MM. Benoit Garneau et Laurent Garneau, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 7 300 \$ le lot 2 071 359 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1 128,8 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1757312)
(SD-2023-3304)

CE-20230712-2276

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense au montant de 7 300 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 2 071 359 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement agricole (site de remembrement numéro 16);

au montant ci-haut mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

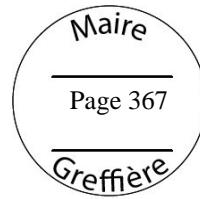
(CT:1757312)
(SD-2023-3304)

CE-20230712-2277

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif



tenue le mercredi 28 juin 2023 à 9 h 01.

(SD-2023-3041)

CE-20230712-2278

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 28 juin 2023 à 9 h 18.

(SD-2023-3041)

CE-20230712-2279

**APPROBATION - ENTENTE DE PARTENARIAT -
ORDINATEURS POUR LES ÉCOLES DU QUÉBEC**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de partenariat à intervenir entre Ville de Laval et Ordinateurs pour les écoles du Québec (OPEQ) par laquelle la Ville accorde une aide prenant la forme de dons d'équipements informatiques désuets;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2023-1241)

CE-20230712-2280

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

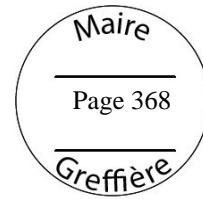
d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un développeur Oracle Forms pour le contrat à exécution sur demande concernant les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «Développement et acquisition de logiciels divers», au montant de 96 250,63 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 5.

(CT:1748885)
(SD-2023-2230)

CE-20230712-2281

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-975



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 87 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1748885)
(SD-2023-2230)

CE-20230712-2282

AUTORISATION - MANDAT- CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un intégrateur de solutions PowerApps/Sharepoint pour le contrat à exécution sur demande concernant les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «26-10109 - Développement et acquisition de logiciels divers», au montant de 212 705,59 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 5.

(CT:1753782)
(SD-2023-2839)

CE-20230712-2283

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 194 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

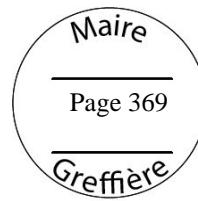
(CT:1753782)
(SD-2023-2839)

CE-20230712-2284

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un développeur back end pour le contrat à exécution sur demande concernant les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «18-00001 - Gestion intégrée des relations avec les citoyens (Valorisation du CRM)», au



montant de 161 924,35 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 5.

(CT:1754781)
(SD-2023-2985)

CE-20230712-2285

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12951

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12951 abrogeant le Règlement L-12060 décrétant l'exécution de travaux de construction de l'échangeur Val-des-Brises et de réaménagement des rues et bretelles avoisinantes, incluant l'acquisition des lots et servitudes requis pour ces travaux et décrétant un emprunt de 29 525 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-3341)

CE-20230712-2286

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12951

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12951 abrogeant le Règlement L-12060 décrétant l'exécution de travaux de construction de l'échangeur Val-des-Brises et de réaménagement des rues et bretelles avoisinantes, incluant l'acquisition des lots et servitudes requis pour ces travaux et décrétant un emprunt de 29 525 000 \$ à cette fin.

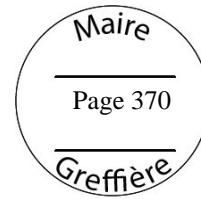
(SD-2023-3341)

CE-20230712-2287

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RÈGLEMENT L-12951

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-12951 abrogeant le Règlement L-12060 décrétant l'exécution de travaux de construction de l'échangeur Val-des-Brises et de réaménagement des rues et bretelles avoisinantes, incluant l'acquisition des lots et servitudes requis pour ces travaux et décrétant un emprunt de 29 525



000 \$ à cette fin.

(SD-2023-3341)

CE-20230712-2288

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13026**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13026 décrétant l'implantation d'une signalisation dynamique dans les secteurs 2 et 3 pour gérer le stationnement sur rue lors des opérations d'entretien et décrétant un emprunt de 47 381 500 \$ à cette fin.

(SD-2023-3352)

CE-20230712-2289

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13026

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13026 décrétant l'implantation d'une signalisation dynamique dans les secteurs 2 et 3 pour gérer le stationnement sur rue lors des opérations d'entretien et décrétant un emprunt de 47 381 500 \$ à cette fin.

(SD-2023-3352)

CE-20230712-2290

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13026**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13026 décrétant l'implantation d'une signalisation dynamique dans les secteurs 2 et 3 pour gérer le stationnement sur rue lors des opérations d'entretien et décrétant un emprunt de 47 381 500 \$ à cette fin.

(SD-2023-3352)

CE-20230712-2291

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-12931**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12931 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour défrayer les coûts attribuables aux travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc ainsi que la reconstruction de la chaussée sur la rue Debussy et le remboursement du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

(SD-2023-3386)

CE-20230712-2292

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12931

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12931 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour défrayer les coûts attribuables aux travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc ainsi que la reconstruction de la chaussée sur la rue Debussy et le remboursement du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

(SD-2023-3386)

CE-20230712-2293

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-12931**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-12931 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour défrayer les coûts attribuables aux travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc ainsi que la reconstruction de la chaussée sur la rue Debussy et le remboursement du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

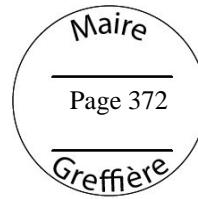
(SD-2023-3386)

CE-20230712-2294

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports du trésorier du 5 juillet 2023 concernant des déboursés de 18 827 834,68 \$.



(SD-2023-3415)

CE-20230712-2295

**SOUMISSIONS REJETÉES ET APPEL D'OFFRES ANNULÉ -
CONTRAT DOS-1224**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de rejeter toutes les soumissions reçues pour le contrat numéro DOS-1224 concernant les travaux de réhabilitation des écrans antibruit longeant l'autoroute des Laurentides (A-15), entre les boulevards des Prairies et de la Concorde, et d'annuler l'appel d'offres.

(SD-2023-2563)

CE-20230712-2296

**QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT SP-30326**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser, dans le cadre de l'acquisition d'équipements et de contrats d'entretien informatiques Extreme Networks ou équivalent, prévus au contrat SP-30326, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 201 206,25 \$ à Technologies de communication Netagen, dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 1er juin 2023 joint au présent sommaire décisionnel.

(CT:1755718)
(SD-2023-3142)

CE-20230712-2297

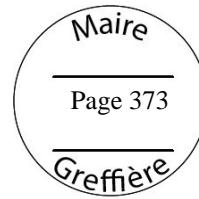
ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1398

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-1398, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, concernant les services professionnels pour auscultation des chaussées, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

8418748 Canada inc. (GIE)
199 309,16 \$.

(CT:1755916)
(SD-2023-3176)



CE-20230712-2298

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-1398

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 181 996 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-1398 concernant les services professionnels pour auscultation des chaussées, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1755916)
(SD-2023-3176)

CE-20230712-2299

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1582

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1582 pour l'acquisition de pièces et accessoires pour bornes d'incendie aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Stelem division d'Emco Corporation
lot 1 (Pièces de bornes d'incendie)
211 314,85 \$;

BF-Tech inc.
lot 2 (Accessoires divers)
27 935,94 \$;

lot 3 (Tuteurs)
61 759,97 \$.

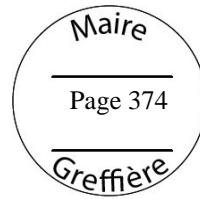
(CT:1756169)
(SD-2023-3222)

CE-20230712-2300

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1521

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1521, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour



l'acquisition de batteries pour véhicules lourds et légers, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Batteries Dixon inc.
479 476,74 \$.

(CT:1757324)
(SD-2023-3309)

CE-20230712-2301

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
1808

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour la location sans opérateur de divers équipements de déneigement 2023-2028;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-3312)

CE-20230712-2302

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
1737

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

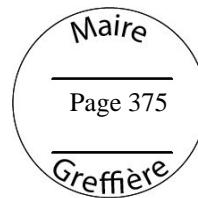
de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour le service de location avec opérateur de remorqueuses pour déneigement;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-3346)

CE-20230712-2303

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
1831



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition et la livraison de chlore gazeux en cylindre de 907,2 kg pour les stations de production d'eau potable;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-3350)

CE-20230712-2304

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1736

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour le service de location avec opérateur de 3 niveleuses, 2023-2025;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-3381)

CE-20230712-2305

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant 31 394,28 \$ requis pour défrayer le coût des honoraires supplémentaires de l'École nationale de police du Québec suite au mandat qui lui a été confié pour le processus de sélection de sergent détective au Service de police.

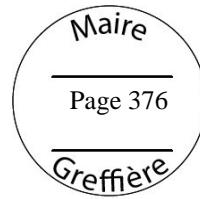
(CT:1755365)
(SD-2023-3048)

CE-20230712-2306

TOLÉRANCE DE STATIONNEMENT - TERRASSE DUFFERIN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de permettre rétroactivement le stationnement au rond-point situé en



face de la garderie éducative Sainte-Rose, située au 2, terrasse Dufferin, requis dans le cadre des rénovations de la garderie, tout en respectant l'interdiction de stationner pour le dégagement des zones d'arrêt d'autobus, des bornes fontaines, des entrées charretières, des voies prioritaires pour les véhicules d'urgence, des espaces pour personnes handicapées et des intersections.

(SD-2023-3107)

CE-20230712-2307

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser 4 employés du Service de police à participer à la formation annuelle «Crimes technologiques» le 1er juillet 2023 en ligne, au montant de 18 696 \$ USD.

(CT:1756517)
(SD-2023-3253)

CE-20230712-2308

**APPROBATION - CONVENTION RELATIVE À L'OCTROI
D'UNE AIDE FINANCIÈRE - STUDIO SYNAPSES**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention relative à l'octroi d'une aide financière au montant de 50 000 \$ à intervenir entre Ville de Laval et Studio Synapses dont la demande a été approuvée par le comité Fonds d'Entrepreneuriat Collectif le 13 juin 2023.

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le chef de division services aux entreprises à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1756320)
(SD-2023-3235)

CE-20230712-2309

**DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL ACCEPTÉE -
CONSTRUCTION G-NESIS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande UC-2023-02 de l'entreprise Construction G-Nesis, propriétaire, à l'effet d'autoriser sur le lot 1 602 616 du cadastre du Québec, situé au 2145, rue Michelin, l'usage conditionnel



«Service de construction d'aqueduc, d'égouts et structures connexes (6624)» du groupe d'usage «Bureau et administration (C1)», au sens du Règlement CDU-1, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-123.

(SD-2023-2799)

CE-20230712-2310

REEMPLACEMENT CADASTRAL ET ENGAGEMENT À CÉDER
- PL-2022-284 - PLACEMENTS GROUPE TU-VAL INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément à l'article 3.4.6 du Règlement de lotissement numéro L-9500, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 832 700 \$ et la cession du lot projeté 6 571 306 du cadastre du Québec;

d'accepter le transfert de propriété suite à l'engagement signé par Placements Groupe Tu-Val inc., ses représentants, successeurs ou ayants droit, le 19 avril 2023, par lequel celui-ci s'engage à céder gratuitement à la Ville de Laval, le lot 6 571 306 dudit cadastre à des fins de parcs;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'avis du greffier ou l'acte de cession requis pour le lot 6 571 306 dudit cadastre;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-3112)

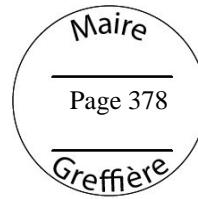
CE-20230712-2311

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - 9404-8402 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de 9404-8402 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'obtenir une exemption de l'obligation de fournir 5 cases de stationnement pour desservir un bâtiment multifamilial isolé de 4 étages sur le lot 1 168 682 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution numéro CCU-2023-163 du Comité consultatif d'urbanisme.

(SD-2023-3356)



CE-20230712-2312

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - CONSTRUCTION LAFLEUR INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de Construction Lafleur inc., propriétaire, à l'effet d'obtenir une exemption de l'obligation de fournir 142 cases de stationnement pour desservir 2 bâtiments multifamiliaux isolés de 15 étages comprenant un total de 670 logements sur les lots 1 730 597 et 1 730 599 (lots projetés 6 446 122, 6 473 579, 6 473 580, 6 473 581, 6 473 582 et 6 473 583) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-165.

(SD-2023-3360)

CE-20230712-2313

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9386-6630 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0067 de 9386-6630 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction de 4 habitations unifamiliales jumelées sur les lots 1 850 314 et 1 850 315 (lots projetés 6 560 370 et de 6 564 503 à 6 564 506) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-166.

(SD-2023-3363)

CE-20230712-2314

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
HABITATIONS VOYER-AUTEUIL INC.

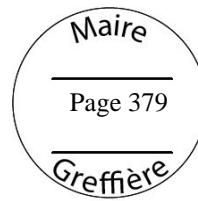
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0177 des Habitations Voyer-Auteuil inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction de 6 habitations unifamiliales isolées de 2 étages sur les lots 3 800 781 à 3 800 788 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-167.

(SD-2023-3364)

CE-20230712-2315

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
SABRINA LISI ET GIOVANNI PETRANGELO



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0018 de Mme Sabrina Lisi et M. Giovanni Petrangelo, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement et la rénovation d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 999 804 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-168.

(SD-2023-3366)

CE-20230712-2316

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - SONIA CHINOSI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0049 de Mme Sonia Chinosi, propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 189 864 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-169.

(SD-2023-3368)

CE-20230712-2317

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - GERMAIN TURGEON, DENTISTE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

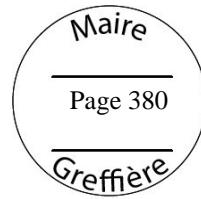
d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0040 de Germain Turgeon, Dentiste inc., propriétaire, à l'effet de permettre la rénovation d'un bâtiment commercial de 2 étages sur le lot 1 264 537 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-170.

(SD-2023-3370)

CE-20230712-2318

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9404-8402 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2022-0111 de 9404-8402 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'un bâtiment multifamilial isolé de 4 étages sur le lot 1 168 682 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-171.

(SD-2023-3372)

CE-20230712-2319

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
ROLAND HAKIM

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2022-0217 de M. Roland Hakim, propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 11 étages sur le lot 2 058 536 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-172.

(SD-2023-3373)

CE-20230712-2320

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - ROLAND HAKIM ET KISSERLI HAKIM SAMIRA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de Roland Hakim et Kisselerli Hakim Samira, propriétaires, à l'effet d'obtenir une exemption de l'obligation de fournir 15 cases de stationnement pour desservir un bâtiment résidentiel isolé de 11 étages sur le lot 2 058 536 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-164.

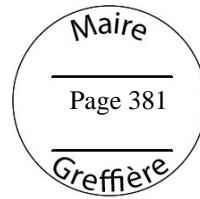
(SD-2023-3377)

CE-20230712-2321

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-
29353

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre du contrat pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'une nouvelle version des documents d'appel d'offres, l'assistance pendant le processus d'appel d'offres et la préparation d'un avis



technique pour le ministère des Transports et de la Mobilité durable, des honoraires supplémentaires au montant de 38 516,63 \$ à FNX-Innov inc.;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29353.

(CT:1755564)
(SD-2023-3101)

CE-20230712-2322

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT OS-SP-29353

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 35 171 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des honoraires supplémentaires pour l'étude d'avant-projet ainsi que des plans et devis dans le cadre des travaux de réhabilitation de diverses structures (travaux de réhabilitation, phase 5), et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1755564)
(SD-2023-3101)

CE-20230712-2323

MANDAT - SURVEILLANCE - CONTRAT DOS-507

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer la surveillance durant la réalisation des travaux de 1re et 2e couches de pavage, de trottoirs, de bordures et d'éclairage dans le prolongement de la rue Patrick, en lien avec le projet DSM-026, parties B et C, prévus au contrat DOS-507, au montant de 86 047,29 \$;

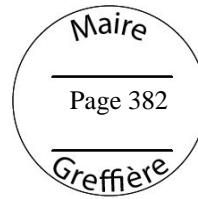
de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 1.

(CT:1756002)
(SD-2023-3189)

CE-20230712-2324

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-507

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser des crédits au montant de 78 573 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement de la réalisation des travaux de 1re et 2e couches de pavage, de trottoirs, de bordures et d'éclairage dans le prolongement de la rue Patrick, en lien avec le projet DSM-026, parties B et C, prévus au contrat DOS-507, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1756002)
(SD-2023-3189)

CE-20230712-2325

BAIL COMMERCIAL EN FAVEUR D'INTENSE HOCKEY RIVE-NORD INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le bail commercial à intervenir entre Ville de Laval et Intense Hockey Rive-Nord inc. concernant la location de 2 locaux portant les numéros 1024 et 2018, situés au 4355, autoroute Jean-Noël-Lavoie (A-440), connu comme étant le Complexe sportif Guimond, d'une superficie locative approximative de 377,46 mètres carrés, pour une période de 5 ans, soit du 1er juin 2023 au 31 mai 2028, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans ce bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-2960)

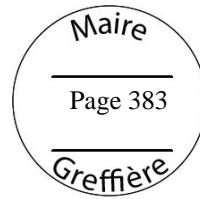
CE-20230712-2326

DÉPÔT - RECOMMANDATIONS - COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des recommandations du Comité consultatif en environnement (CCE) concernant le programme de subventions vertes, et ce, conformément à la résolution numéro CCE-2023-02 dudit comité, soit:

de conserver les subventions écologiques concernant le mazout, les barils d'eau et les couches lavables;
d'élargir la définition de couches lavables pour inclure les culottes d'incontinences pour adultes;
d'inclure à même l'enveloppe budgétaire une nouvelle subvention pour produits d'hygiène féminine;
de créer, en cohérence avec l'adhésion de la Ville de Laval aux programmes Ville amie des abeilles et Ville amie des monarques, ainsi que son adhésion au réseau international CitiesWithNature, une



nouvelle subvention pour soutenir la biodiversité et les pollinisateurs et d'y allouer les fonds nécessaires au budget 2024.

(SD-2023-1361)

CE-20230712-2327

**ENTENTE DE PARTENARIAT - ICLEI LOCAL
GOVERNMENTS FOR SUSTAINABILITY**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de partenariat à intervenir entre Ville de Laval et ICLEI Local Governments for Sustainability concernant l'initiative «Financement d'un projet d'infrastructure résilient»;

d'autoriser la nomination d'un répondant des services de l'environnement et de l'écocitoyenneté, de l'urbanisme et des finances ainsi que le Bureau de la résilience municipale afin de participer à cette initiative;

d'autoriser le directeur adjoint du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à signer pour et au nom de la Ville ladite entente, de prescrire qu'elle ne requière pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-2037)

Les discussions sur le point 55-3 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20230712-2328

**CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CULTURE, LOISIRS, SPORTS
ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

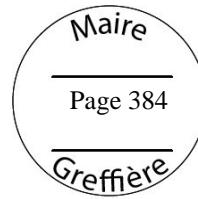
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver des crédits supplémentaires au montant de 9 010,59 \$ requis pour défrayer le coût des travaux supplémentaires de DL Héritage pour la restauration de l'oeuvre Champ Libre de Lisa Tognon, dans le cadre de son mandat de restauration de 3 œuvres d'art public intégrées à la collection municipale.

(CT:1753408)
(SD-2023-2782)

CE-20230712-2329

**AUTORISATION - OCCUPATION TEMPORAIRE DU
DOMAINE PUBLIC - PRODUCTIONS JUMELAGE 1 INC.**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le producteur Productions Jumelage 1 inc. à occuper temporairement certains espaces de la Cour municipale située au 55, boulevard des Laurentides, à des fins de tournage conformément à l'engagement souscrit par ce dernier et d'entériner cet engagement.

(SD-2023-3317)

CE-20230712-2330

APPROBATION - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS - FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ, VOLET 2

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le rapport annuel d'activités du 1er janvier au 31 décembre 2022 préparé par le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social dans le cadre de l'entente relative au Fonds régions et ruralité, volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC;

de transmettre ledit rapport au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et de le publier sur le site Internet de la Ville de Laval.

(SD-2023-3329)

CE-20230712-2331

APPROBATION - ENGAGEMENTS PRÉLIMINAIRES - CENTRE D'ENTRAIDE DU MARIGOT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les engagements préliminaires à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre d'entraide du Marigot concernant l'aménagement d'un jardin sur le domaine public de la Ville;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-3349)

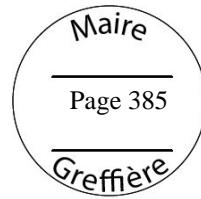
CE-20230712-2332

CONVENTION D'UTILISATION ET D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Séance du 12 juillet 2023

Volume 811



d'approuver la convention à intervenir entre la Ville de Laval et La société des arts visuels de Laval (Verticale - Centre d'artistes) concernant l'utilisation et l'occupation temporaire du domaine municipal d'une partie du lot 1 404 081 du cadastre du Québec, pour la réalisation et l'exposition de l'«Oeuvre», et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans cette convention d'utilisation et d'occupation temporaire du domaine municipal;

d'autoriser le maire et le président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-3379)

À 9 h 19, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et
président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe